

*Russie*, mais on ne parle plus de cette assemblée. Si cependant elle avoit eu lieu, ce n'auroit pû qu'être une Diette extraordinaire, les Constitutions du Royaume fixant la tenuë des Diettes ordinaires à trois ans d'intervalle l'une de l'autre. Ainsi la prochaine assemblée générale des Etats ne doit avoir lieu qu'au mois d'Octobre de l'année prochaine, tems auquel on présume qu'il ne restera plus nulle difficulté à régler avec la *Russie*, & que la paix chancelante du Nord sera raffermie sur de solides fondemens. Du reste, les affaires du Nord ont été encore le sujet de plusieurs conférences que le Comte de Goës, Ministre Plénipotentiaire de la Cour Impériale de Vienne, a eûes pendant le mois de Septembre avec le Comte de Tessin & le Comte d'Eckebladt, qui sont les premiers Ministres de la Cour, & avec le Chambellan Panin, Ministre de *Russie*.

II. Il est présentement question de rétablir les fortifications de *Wismar*, le plan qui en a été présenté au Roi, ayant eu son approbation. Quant à un canal que la Cour fait construire depuis quelque-tems pour communiquer de la mer *Baltique* avec la mer *Océane*, il est tellement avancé, que l'on se flatte, que ce grand ouvrage, avec toutes les écluses qui en dépendent, sera porté à sa perfection dans le cours de l'année prochainé. Il a fallu néanmoins creuser & faire sauter des rochers dans une étendue de plus de 700 verges. La riviere de *Trolhetta*, qui coule du Lac de *Wäner*, forme du côté de l'Océan, l'extrémité de ce canal, au moyen duquel on pourra, en cas de besoin, éviter le passage du *Sund*.

Tout ce que l'on a à rapporter de la *Russie*, se réduit à ce que la Flotte de l'Impératrice, ayant